

RCS : DUNKERQUE

Code greffe : 5902

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de DUNKERQUE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00084

Numéro SIREN : 481 000 081

Nom ou dénomination : FI2S

Ce dépôt a été enregistré le 04/04/2022 sous le numéro de dépôt B2022/001411

EMMANUEL SIX

Licencié en Sciences Économiques

EXPERT COMPTABLE

Inscrit au tableau de l'Ordre de Lille

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Membre de la compagnie régionale de Douai

15, AVENUE DU GÉNÉRAL LECLERC

59170 CROIX

Tel 03 20 17 15 55

F i 2 S

SAS au capital de 4 140 Euros

102 avenue de la Gironde,

ZI de petite Synthe

59640 Dunkerque

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIF
A L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2020**

EMMANUEL SIX
Commissaire aux comptes
Membre de la compagnie
Régionale de Douai
15, Avenue de Général Leclerc
59170 CROIX

F i 2 S

**SAS au capital de 4 140 Euros
102 avenue de la Gironde,
ZI de petite Synthe
59640 Dunkerque**

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2020

Aux Associés de la société FI2S S.A.S,

1 OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société FI2S S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 FONDEMENT DE L'OPINION

2.1 Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2.2 Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} aout 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

2.3 Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

2.4 Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

2.5 Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

2.6 Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Croix, le 24 03 2021

Emmanuel SIX
Commissaire aux comptes



	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/09/2020	Net 31/07/2019
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	14 855	14 847	8	86
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	29 571	20 896	8 674	9 995
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	420 492		420 492	420 492
Créances rattachées aux participations	481 851		481 851	365 924
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	30		30	30
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	946 798	35 743	911 055	796 527
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	121 060	1 173	119 888	137 035
Autres créances	21 625		21 625	36 458
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	2 866		2 866	3 940
Charges constatées d'avance (3)	4 552		4 552	5 994
TOTAL ACTIF CIRCULANT	150 103	1 173	148 931	183 426
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	1 096 901	36 916	1 059 986	979 953
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)			379 942	288 925
(3) Dont à plus d'un an (brut)			1 407	1 407

	30/09/2020	31/07/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital	4 140	4 140
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	800	800
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	16 566	33 987
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	159 217	132 580
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	192	145
TOTAL CAPITAUX PROPRES	180 915	171 651
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	320 341	437 661
Emprunts et dettes financières diverses (3)	460 575	249 953
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	35 994	51 270
Dettes fiscales et sociales	62 160	69 418
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	879 071	808 302
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	1 059 986	979 953
(1) Dont à plus d'un an (a)	202 198	298 838
(1) Dont à moins d'un an (a)	676 873	509 464
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	7 806	2 493
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

	France	Exportations	30/09/2020	31/07/2019
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	580 499		580 499	487 947
Chiffre d'affaires net	580 499		580 499	487 947
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			71	50
Autres produits			770	3
Total produits d'exploitation (I)			581 339	488 000
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			149 537	142 542
Impôts, taxes et versements assimilés			6 824	6 074
Salaires et traitements			250 151	179 860
Charges sociales			105 853	80 659
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			6 351	5 044
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				1 173
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			5	
Total charges d'exploitation (II)			518 720	415 351
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			62 619	72 649
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)			128 998	88 481
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)			1	1
Autres intérêts et produits assimilés (3)			8	6
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				950
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			129 007	89 439
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			12 349	8 736
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			12 349	8 736
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			116 658	80 703
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			179 277	153 352

	30/09/2020	31/07/2019
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	47	40
Total charges exceptionnelles (VIII)	47	40
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-47	-40
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	20 014	20 732
Total des produits (I+III+V+VII)	710 346	577 439
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	551 130	444 859
BENEFICE OU PERTE	159 217	132 580
<i>(a) Y compris :</i>		
- <i>Redevances de crédit-bail mobilier</i>	10 961	9 395
- <i>Redevances de crédit-bail immobilier</i>		
(1) <i>Dont produits afférents à des exercices antérieurs</i>		
(2) <i>Dont charges afférentes à des exercices antérieurs</i>		
(3) <i>Dont produits concernant les entités liées</i>	128 998	88 481
(4) <i>Dont intérêts concernant les entités liées</i>	5 526	3 266

Autres éléments significatifs

Les associés ont décidé de modifier la date de clôture des exercices sociaux de la société pour la porter du 31 juillet au 30 septembre et pour la première fois au 30 septembre 2020.

L'exercice en cours, commencé le 1er août 2019, est donc clos le 30 septembre 2020 et a donc une durée exceptionnelle de 14 mois.

Aucun autre fait particulier n'est à signaler.

Désignation de la société : SAS FI2S

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2020, dont le total est de 1 059 986 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 159 217 Euros.

L'exercice a une durée de 14 mois, recouvrant la période du 01/08/2019 au 30/09/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 26/01/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/07/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-01 du 20 avril 2018 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 2 et 3 ans L
- * Aménagements divers : 3 ans
- * Matériel de bureau : 3 ans L et D
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 5 ans L

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les

immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Néanmoins, étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Actif immobilisé**Tableau des immobilisations**

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	14 855			14 855
Immobilisations incorporelles	14 855			14 855
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers		3 452		3 452
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	24 618	1 501		26 119
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	24 618	4 952		29 571
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	786 416	129 990	14 063	902 343
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	30			30
Immobilisations financières	786 446	129 990	14 063	902 373
ACTIF IMMOBILISE	825 919	134 942	14 063	946 798

Immobilisations financières

Les titres de participations sont inscrits au bilan à leur valeur d'acquisition ou d'apport.

Une dépréciation est constituée à la clôture de l'exercice lorsque la valeur d'utilité est inférieure au coût d'acquisition.

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	14 769	78		14 847
Immobilisations incorporelles	14 769	78		14 847
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers		1 259		1 259
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	14 624	5 014		19 637
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	14 624	6 273		20 896
ACTIF IMMOBILISE	29 392	6 351		35 743

Actif circulant**Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 629 118 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	481 851	379 942	101 909
Prêts			
Autres	30		30
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	121 060	119 653	1 407
Autres	21 625	21 625	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	4 552	4 552	
Total	629 118	525 772	103 346
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Intérêts courus s/créan. rattachées	5 185
Clients - factures à établir	119 653
Total	124 838

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 4 140,00 Euros décomposé en 414 titres d'une valeur nominale de 10,00 Euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	414	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	414	10,00

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	145	47		192
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	145	47		192
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		47		

Dettes**Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 879 071 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	7 806	7 806		
- à plus de 1 an à l'origine	312 535	110 336	202 198	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	35 994	35 994		
Dettes fiscales et sociales	62 160	62 160		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	460 575	460 575		
Produits constatés d'avance				
Total	879 071	676 873	202 198	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	122 748			
(**) Dont envers les associés	13 783			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 8 257 Euros.

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	17 334
Intérêts courus sur emprunts	337
Intérêts courus à payer	452
Compte groupe - intérêts courus	5 526
Dettes provis. pr congés à payer	4 019
Personnel - autres charges à payer	4 200
Charges sociales s/congés à payer	1 305
Charges sociales - charges à payer	1 604
Etat - autres charges à payer	3 349
Total	38 126

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	4 552		
Total	4 552		

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 3 250 Euros

Honoraire des autres services : 0 Euros

Résultat financier

	30/09/2020	31/07/2019
Produits financiers de participation	128 998	88 481
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	1	1
Autres intérêts et produits assimilés	8	6
Reprises sur provisions et transferts de charge		950
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	129 007	89 439
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	12 349	8 736
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	12 349	8 736
Résultat financier	116 658	80 703

Transferts de charges d'exploitation et financières

	Eléments exploitation	Eléments financiers
Remboursements Natixis Ticket Restaurant	71	
TOTAL	71	

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Résultat exceptionnel

	30/09/2020	31/07/2019
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Total des produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	47	40
Total des charges exceptionnelles	47	40
Résultat exceptionnel	-47	-40

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Amortissements dérogatoires	47	
TOTAL	47	

Engagements financiers**Engagements donnés**

	Montant en Euros
Effets escomptés non échus	
<i>Caution au profit de la Banque Populaire pour la SCI JEPHIDE</i>	35 700
<i>Caution au profit de HSBC pour la SASU SITENOR</i>	224 696
Avals et cautions	260 396
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	25 306
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Nantissement du Fonds de Commerce au profit de HSBC dans le cadre de prêt de 200 k€</i>	147 718
Autres engagements donnés	147 718
Total	433 420
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				49 491	49 491
Cumul exercices antérieurs				17 322	17 322
Dotations de l'exercice				11 548	11 548
Amortissements				28 870	28 870
Cumul exercices antérieurs				16 442	16 442
Exercice				10 961	10 961
Redevances payées				27 403	27 403
A un an au plus				9 395	9 395
A plus d'un an et cinq ans au plus				10 961	10 961
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer				20 357	20 357
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus				4 949	4 949
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle				4 949	4 949
Montant pris en charge dans l'exercice				10 961	10 961

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ANNUELLE DU 26 MARS 2021**

- RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT -

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale constatant que :

- le bénéfice de l'exercice s'élève à la somme de 159.216 €
- auquel s'ajoute le poste « Autres réserves » d'un montant de..... 16.566 €
- formant un bénéfice distribuable de 175.782 €

décide de l'affecter de la façon suivante :

- Distribution de dividendes de la somme globale de 158.000 €
Correspondant à un dividende de 381,64 Euros par action
lesquels seront assujettis pour les personnes physiques au taux forfaitaire unique de 30 %, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2018, lequel s'applique de plein droit, sauf option par le bénéficiaire des dividendes pour le régime anciennement applicable, soit pour le barème progressif de l'impôt sur le revenu, après abattement de 40 % applicable pour les seules personnes physiques.
- Le solde au compte « autres réserves » 17.782 €

Les dividendes seront payables après déduction des prélèvements à la source à compter du jour de l'Assemblée Générale des actionnaires et au plus tard le 30 juin 2021.

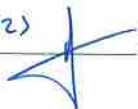
L'Assemblée Générale prend acte que les sommes suivantes ont été distribuées à titre de dividendes au cours des trois derniers exercices de la Société :

Comptes de l'Exercice	Dividende distribué (en Euros)	Dividende éligible au PUF ou à l'abattement de 40 % (en Euros)	Dividende non éligible au PUF ou à l'abattement de 40 % (en Euros)
31/07/2017	200.000	200.000	0
31/07/2018	20.000	20.000	0
31/07/2019	150.000	150.000	0

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.


FI2S
102 Avenue de la Gironde
59640 DUNKERQUE
Tél : 03.28.58.89.13
Fax : 03.28.58.89.17
Mail : contact@fi2s.fr

Pour extrait certifié conforme

Philippe Delcroix Rome
Président de FI2S


Pour la société FI2S, Président
M. Philippe Delcroix-Rome, Président

EMMANUEL SIX

Licencié en Sciences Économiques

EXPERT COMPTABLE

Inscrit au tableau de l'Ordre de Lille

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Membre de la compagnie régionale de Douai

15, AVENUE DU GÉNÉRAL LECLERC

59170 CROIX

Tel 03 20 17 15 55

F i 2 S

SAS au capital de 4 140 Euros

102 avenue de la Gironde,

ZI de petite Synthe

59640 Dunkerque

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIF
A L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2020**

EMMANUEL SIX
Commissaire aux comptes
Membre de la compagnie
Régionale de Douai
15, Avenue de Général Leclerc
59170 CROIX

F i 2 S

**SAS au capital de 4 140 Euros
102 avenue de la Gironde,
ZI de petite Synthe
59640 Dunkerque**

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2020

Aux Associés de la société FI2S S.A.S,

1 OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société FI2S S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 FONDEMENT DE L'OPINION

2.1 Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2.2 Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} aout 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

2.3 Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

2.4 Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

2.5 Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

2.6 Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Croix, le 24 03 2021

Emmanuel SIX
Commissaire aux comptes



	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/09/2020	Net 31/07/2019
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	14 855	14 847	8	86
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	29 571	20 896	8 674	9 995
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	420 492		420 492	420 492
Créances rattachées aux participations	481 851		481 851	365 924
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	30		30	30
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	946 798	35 743	911 055	796 527
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	121 060	1 173	119 888	137 035
Autres créances	21 625		21 625	36 458
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	2 866		2 866	3 940
Charges constatées d'avance (3)	4 552		4 552	5 994
TOTAL ACTIF CIRCULANT	150 103	1 173	148 931	183 426
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	1 096 901	36 916	1 059 986	979 953
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)			379 942	288 925
(3) Dont à plus d'un an (brut)			1 407	1 407

	30/09/2020	31/07/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital	4 140	4 140
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	800	800
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	16 566	33 987
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	159 217	132 580
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	192	145
TOTAL CAPITAUX PROPRES	180 915	171 651
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	320 341	437 661
Emprunts et dettes financières diverses (3)	460 575	249 953
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	35 994	51 270
Dettes fiscales et sociales	62 160	69 418
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	879 071	808 302
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	1 059 986	979 953
(1) Dont à plus d'un an (a)	202 198	298 838
(1) Dont à moins d'un an (a)	676 873	509 464
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	7 806	2 493
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

	France	Exportations	30/09/2020	31/07/2019
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	580 499		580 499	487 947
Chiffre d'affaires net	580 499		580 499	487 947
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			71	50
Autres produits			770	3
Total produits d'exploitation (I)			581 339	488 000
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			149 537	142 542
Impôts, taxes et versements assimilés			6 824	6 074
Salaires et traitements			250 151	179 860
Charges sociales			105 853	80 659
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			6 351	5 044
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				1 173
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			5	
Total charges d'exploitation (II)			518 720	415 351
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			62 619	72 649
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)			128 998	88 481
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)			1	1
Autres intérêts et produits assimilés (3)			8	6
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				950
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			129 007	89 439
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			12 349	8 736
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			12 349	8 736
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			116 658	80 703
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			179 277	153 352

	30/09/2020	31/07/2019
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	47	40
Total charges exceptionnelles (VIII)	47	40
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-47	-40
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	20 014	20 732
Total des produits (I+III+V+VII)	710 346	577 439
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	551 130	444 859
BENEFICE OU PERTE	159 217	132 580
<i>(a) Y compris :</i>		
- <i>Redevances de crédit-bail mobilier</i>	10 961	9 395
- <i>Redevances de crédit-bail immobilier</i>		
<i>(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs</i>		
<i>(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs</i>		
<i>(3) Dont produits concernant les entités liées</i>	128 998	88 481
<i>(4) Dont intérêts concernant les entités liées</i>	5 526	3 266

Autres éléments significatifs

Les associés ont décidé de modifier la date de clôture des exercices sociaux de la société pour la porter du 31 juillet au 30 septembre et pour la première fois au 30 septembre 2020.

L'exercice en cours, commencé le 1er août 2019, est donc clos le 30 septembre 2020 et a donc une durée exceptionnelle de 14 mois.

Aucun autre fait particulier n'est à signaler.

Désignation de la société : SAS FI2S

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2020, dont le total est de 1 059 986 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 159 217 Euros.

L'exercice a une durée de 14 mois, recouvrant la période du 01/08/2019 au 30/09/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 26/01/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/07/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-01 du 20 avril 2018 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 2 et 3 ans L
- * Aménagements divers : 3 ans
- * Matériel de bureau : 3 ans L et D
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 5 ans L

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les

immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Néanmoins, étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Actif immobilisé**Tableau des immobilisations**

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	14 855			14 855
Immobilisations incorporelles	14 855			14 855
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers		3 452		3 452
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	24 618	1 501		26 119
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	24 618	4 952		29 571
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	786 416	129 990	14 063	902 343
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	30			30
Immobilisations financières	786 446	129 990	14 063	902 373
ACTIF IMMOBILISE	825 919	134 942	14 063	946 798

Immobilisations financières

Les titres de participations sont inscrits au bilan à leur valeur d'acquisition ou d'apport.

Une dépréciation est constituée à la clôture de l'exercice lorsque la valeur d'utilité est inférieure au coût d'acquisition.

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	14 769	78		14 847
Immobilisations incorporelles	14 769	78		14 847
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers		1 259		1 259
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	14 624	5 014		19 637
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	14 624	6 273		20 896
ACTIF IMMOBILISE	29 392	6 351		35 743

Actif circulant**Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 629 118 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	481 851	379 942	101 909
Prêts			
Autres	30		30
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	121 060	119 653	1 407
Autres	21 625	21 625	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	4 552	4 552	
Total	629 118	525 772	103 346
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Intérêts courus s/créan. rattachées	5 185
Clients - factures à établir	119 653
Total	124 838

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 4 140,00 Euros décomposé en 414 titres d'une valeur nominale de 10,00 Euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	414	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	414	10,00

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	145	47		192
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	145	47		192
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		47		

Dettes**Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 879 071 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	7 806	7 806		
- à plus de 1 an à l'origine	312 535	110 336	202 198	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	35 994	35 994		
Dettes fiscales et sociales	62 160	62 160		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	460 575	460 575		
Produits constatés d'avance				
Total	879 071	676 873	202 198	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	122 748			
(**) Dont envers les associés	13 783			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 8 257 Euros.

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	17 334
Intérêts courus sur emprunts	337
Intérêts courus à payer	452
Compte groupe - intérêts courus	5 526
Dettes provis. pr congés à payer	4 019
Personnel - autres charges à payer	4 200
Charges sociales s/congés à payer	1 305
Charges sociales - charges à payer	1 604
Etat - autres charges à payer	3 349
Total	38 126

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	4 552		
Total	4 552		

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 3 250 Euros

Honoraire des autres services : 0 Euros

Résultat financier

	30/09/2020	31/07/2019
Produits financiers de participation	128 998	88 481
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	1	1
Autres intérêts et produits assimilés	8	6
Reprises sur provisions et transferts de charge		950
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	129 007	89 439
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	12 349	8 736
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	12 349	8 736
Résultat financier	116 658	80 703

Transferts de charges d'exploitation et financières

	Eléments exploitation	Eléments financiers
Remboursements Natixis Ticket Restaurant	71	
TOTAL	71	

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Résultat exceptionnel

	30/09/2020	31/07/2019
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Total des produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	47	40
Total des charges exceptionnelles	47	40
Résultat exceptionnel	-47	-40

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Amortissements dérogatoires	47	
TOTAL	47	

Engagements financiers**Engagements donnés**

	Montant en Euros
Effets escomptés non échus	
<i>Caution au profit de la Banque Populaire pour la SCI JEPHIDE</i>	35 700
<i>Caution au profit de HSBC pour la SASU SITENOR</i>	224 696
Avals et cautions	260 396
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	25 306
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Nantissement du Fonds de Commerce au profit de HSBC dans le cadre de prêt de 200 k€</i>	147 718
Autres engagements donnés	147 718
Total	433 420
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de sûretés réelles	

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				49 491	49 491
Cumul exercices antérieurs				17 322	17 322
Dotations de l'exercice				11 548	11 548
Amortissements				28 870	28 870
Cumul exercices antérieurs				16 442	16 442
Exercice				10 961	10 961
Redevances payées				27 403	27 403
A un an au plus				9 395	9 395
A plus d'un an et cinq ans au plus				10 961	10 961
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer				20 357	20 357
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus				4 949	4 949
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle				4 949	4 949
Montant pris en charge dans l'exercice				10 961	10 961

